



République et canton de Genève

AVIS

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

le conseil municipal de la commune de Thônex
est convoqué en séance

le mardi 10 avril 2018 à 20h.

salle du conseil municipal

ordre du jour – discussion et vote sur :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 27 février 2017
2. Communications du bureau du conseil municipal.
3. Communications du conseil administratif.
4. Rapports des commissions.
5. Demande d'un crédit d'investissement de CHF 101'000,- en vue de la suite du projet « Thônex ville propre ». (DA-18-04)
6. Demande d'un crédit de CHF 130'000,- en vue de la réhabilitation de la villa Robert sise à l'avenue Tronchet 23. (DA-18-05)
7. Parcelle n°3787 sise au chemin Louis-Valencien 7 - propriété d'Ayom SA
Cession gratuite à la commune de la parcelle n°3787, fe 22 du cadastre de la commune de Thônex - sise au chemin Louis-Valencien 7 - propriété d'Ayom SA et demande d'un crédit de CHF 42'000,- en vue de la démolition de la villa existante ainsi que les frais d'actes et autres émoluments relatifs à cette cession. (DA-18-06)
8. Demande d'un crédit de CHF 200'000,- en vue de la pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la piscine communale. (DA-18-07)
9. Projets de délibération.
10. Propositions du conseil administratif.
11. Questions écrites.
12. Propositions individuelles.
- A huis-clos
13. Demande d'un crédit budgétaire supplémentaire de CHF 62'000,- en vue de prolonger le contrat de travail d'un collaborateur. (DA-18-08)

Thônex, le 27 mars 2018



Adrien Rufener
président du conseil municipal
2017-2018